



L'ACTUALITÉ

LES RENCONTRES DE LA CAPEB : LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE

Face au défi de la rénovation du patrimoine, comment optimiser les relations entre les artisans et les institutionnels ? Telle était la question à laquelle les intervenants que nous avons conviés ont tenté de répondre ce mercredi 29 mars.

Dans la série des Rencontres thématiques que la CAPEB a décidé d'organiser cette année dans le but de mieux faire connaître le rôle et le potentiel des entreprises artisanales du bâtiment dans notre économie, et plus largement dans notre société, les premières Rencontres sur la rénovation du Patrimoine se sont tenues ce mercredi 29 mars. La CAPEB a ainsi accueilli Fabienne Fendrich, Architecte Urbaniste en chef de l'État du Service de l'architecture au Ministère de la Culture, Martin Malvy, Président des Sites & Cités remarquables de France, Lola Davidson, Directrice du programme Engagés pour la qualité du logement de demain au GIP EPAU, Philippe Perron, Architecte du Patrimoine, Gabriel Turquet de Beauregard, Architecte des Bâtiments de France et Chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine du Maine-et-Loire. Eric Le Dévéhat, Président de l'UNA Métiers de la Pierre et chef de file du dossier patrimoine pour la CAPEB ainsi que Sébastien Laveaux, couvreur et conseiller professionnel de l'UNA Couverture Plomberie Chauffage représentaient les entreprises et la CAPEB dans cette table ronde. Celle-ci a d'ailleurs commencé par une introduction du Président confédéral Jean-Christophe Repon qui a rappelé la mobilisation de longue date de la CAPEB pour aider les TPE à mieux se positionner sur les

marchés du patrimoine, que ce soit au travers la création du CIP Patrimoine comme de ses multiples actions pour faciliter l'accès direct des petites entreprises aux marchés publics.

Les intervenants ont ensuite évoqué ce qui, de leurs points de vue respectifs, peut favoriser une bonne rénovation du bâti ancien, permettre une meilleure prise en considération du bâti ancien et faciliter la coopération entre les acteurs et leurs interlocuteurs.

Fabienne Fendrich a souligné l'intérêt de faire en sorte que les acteurs disposent d'un socle de compétences commun afin de dialoguer plus facilement et d'être, au final, plus efficaces.

Gabriel Turquet de Beauregard a, pour sa part, évoqué la nécessité de bien comprendre le patrimoine, ses matériaux, ses mises en œuvre, ses fonctions, etc pour mieux le réparer et combler ses défauts.

Avec Eric Le Dévéhat, ils ont souligné l'attrait des jeunes de la génération Z pour le patrimoine, ancré dans une temporalité et une approche physique forte quand le numérique s'inscrit dans un espace temps totalement différent.

Lola Davidson a fait observer que la qualité des restaurations est aussi liée à la disponibilité des artisans sur le terrain et à leur capacité à recruter des compétences supplémentaires.

47 %

Des chantiers patrimoine réalisés par les entreprises artisanales du bâtiment sont d'un montant inférieur à 10 000 €.

La Directrice générale des Sites et Cités Remarquables de France a, de son côté, évoqué les multiples aides existantes pour sauvegarder le patrimoine, notamment sur les façades et les huisseries.

Le débat a également permis d'évoquer le recours aux circuits de proximité et aux matériaux locaux, parfaitement adaptés à la restauration du bâti ancien local, mais trop souvent difficiles d'accès. 90 % des carrières ouvertes en 1900 sont aujourd'hui fermées. Les participants ont également déploré les difficultés pour les entreprises de réemployer des matériaux suite à des démolitions alors que cela permettrait de trouver une solution aux approvisionnements, de respecter les spécificités du bâti local et de faire des économies tant sur le plan financier qu'environnemental.

(Suite en p. 4)

RÉSEAU

LES CORRESPONDANTS HANDIBAT RÉUNIS CE 28 MARS 2023



Les correspondants Handibat ne s'étaient pas réunis à la Confédération depuis plus d'un an. Cette journée du 28 mars était donc attendue.

Hélas, les grèves en ont décidé autrement et finalement une vingtaine de personnes seulement avait pu faire le déplacement tandis qu'une soixantaine a suivi la réunion en visio qui était conduite par Vincent Dejoie et Corine Postel, tous deux porteurs du dossier accessibilité pour la CAPEB.

Le nouveau Président de Handibat Développement Vincent Dejoie a détaillé la nouvelle gouvernance de l'association constituée de 5 représentants de la CAPEB à savoir, autour de lui : Corine Postel, Thierry Ravon, Gilles Maillet et Patrick Lefeu et de 5 personnalités qualifiées : Patrice Bénédicti, Président départemental de Handisport ancien artisan électricien, Guislaine Tavaret, architecte à Bordeaux, Yves Prudent ergothérapeute qui a participé à l'aventure Handibat dès le début, Pedro Mariano, vice-président et enfin François Le Blanc, également fondateur de la 1^{ère} heure.

Les objectifs de la nouvelle gouvernance sont de moderniser les formations, revoir les partenariats, se préparer à Ma Prime Adapt' et enfin, travailler davantage en complémentarité avec la CAPEB.

Après avoir précisé que le nombre de titulaires à fin novembre est de 1 780 et que 874 entreprises ont été formées à la même date, Vincent Dejoie a accueilli Mathieu Alapetite, Secrétaire général de la Siver Economie.

Avant de présenter le fonctionnement de Ma Prime Adapt' qui sera mise en place à compter du 1^{er} janvier prochain ainsi que les conditions pour en bénéficier, il a remercié la CAPEB pour sa contribution à l'étude qui a été conduite sur l'impact des aides à l'accessibilité. Il a rappelé le rôle de France Silver Economie et souligné qu'en 2040

10 000

C'est le nombre de décès causés par des chutes à domicile enregistré chaque année en France.

une personne sur 4 aura plus de 60 ans et les plus de 80 ans seront plus de 4 millions. « La transition démographique est un enjeu d'opportunité économique » a-t-il souligné. La filière prône donc pour un modèle préventif plutôt que curatif ». L'attention de M. Alapetite a toutefois été attirée sur les risques d'un appel d'air sur ce marché pour des opérateurs intéressés uniquement par les nouvelles aides.

Les correspondants Handibat se sont ensuite réunis en ateliers pour réfléchir sur 3 sujets : l'un sur Ma Prime Adapt' et la manière de s'y

préparer, un autre sur les moyens de développer les marques avec les partenaires locaux, et un dernier sur la manière de remobiliser les entreprises formées ou sensibilisées aux marques Handibat et Silverbat.

La réunion a aussi permis de faire un point sur les formations, sur les partenariats, une occasion de revenir sur celui qui a été signé avec la FFH ave, notamment, l'animation organisée sur le salon Batimat, la coupe de France Basket Fauteuil, et les Abilympics qui viennent de se tenir à Metz. Il a également été question de « La France en courant » qui permet de valoriser la CAPEB et la marque Handibat et dont Handibat développement est partenaire.

Pour conclure, un point a été fait sur l'utilisation des trucks de l'accessibilité sur le territoire.



MÉTIER

→ JEAN-YVES LABAT RÉUNIT LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DE L'UNA MTPI POUR LA DERNIÈRE FOIS

Ce mercredi 29 mars, Jean-Yves Labat présidait la réunion de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation pour la dernière fois, puisqu'il a, en effet, décidé de ne pas poursuivre son mandat.

Après un tour de table des actualités et des remontées terrain, toute l'équipe a fait un point sur le fonctionnement de la page Facebook de l'UNA et sur la manière la plus opportune de communiquer au sein de l'UNA.

Président et conseillers ont par ailleurs engagé une discussion sur l'opportunité d'associer le Groupement des Industriels d'Ossatures pour la Filière Sèche à l'UNA.



Le reste de la réunion a été entièrement consacré à la préparation des Journées Professionnelles de la Construction de Lille, qu'il s'agisse des partenaires exposants, du programme de conférences de l'UNA et notamment de l'atelier santé sécurité avec l'IRIS-ST, et enfin de l'organisation de ces journées sur un plan plus général. Enfin, ils ont travaillé en visio avec des partenaires à la préparation du sujet relatif à la décarbonation du bâtiment.

ÉCONOMIE

→ LA DÉFINITION DU « PRODUCTEUR » AU SENS DE LA REP NE RÉPOND PAS À NOS DEMANDES

Sollicitée pour apporter des précisions sur la définition du producteur au sens de la REP, l'administration a donné une réponse sans équivoque : « est considéré comme producteur, toute personne physique ou morale qui, à titre professionnel, soit fabrique ou fait fabriquer des produits et des matériaux de construction du secteur du bâtiment qu'elle met à disposition sur le marché national sous son nom propre ou sa propre marque en vue d'être utilisés par toute personne qui réalise ou fait réaliser par un tiers des travaux de construction ou de rénovation sur le territoire national. Cette définition n'interdit pas que la personne qui fabrique des PMCB sous son propre nom ou sa propre marque puisse être la même que celle qui les utilise pour effectuer des travaux de construction ou de rénovation. ».

Autrement dit, nos artisans fabricants, même s'ils installent eux-mêmes ce qu'ils ont fabriqué, sont considérés comme des producteurs et doivent donc adhérer à un éco organisme et payer une écocontribution.

Cette décision ne répond évidemment pas à nos demandes. En l'occurrence, la CAPEB reste sur le principe que les écocontributions doivent être payées en amont, au niveau des achats des entreprises et non pas après.

La situation vers laquelle l'administration tend pourrait devenir rapidement compliquée pour les entreprises, en particulier pour celles qui utilisent des produits verriers. Jean-Michel Martin, Président des Métiers Charpente Menuiserie et Agencement, a expliqué, dans une interview à Batiactu : "Si un artisan achète du bois, et en utilise une partie pour réaliser un escalier sans vitrage, il ne devra pas facturer l'écocontribution à son client (celle-ci aura été réglée en amont



auprès du fournisseur de bois) ; mais s'il utilise l'autre partie de cette même portion de bois pour fabriquer une menuiserie vitrée, il devra alors facturer l'écocontribution, avec le risque qu'elle soit donc payée deux fois".

On est donc loin d'un dispositif simple et facilement gérable pour les entreprises ! Nous avons, à nouveau, alerté le gouvernement à ce sujet.

→ RETARDS DANS LA MISE EN PLACE DE LA REP : LA CAPEB ALERTE LA MINISTRE

Le Président de la CAPEB vient de solliciter une rencontre avec Mme Couillard, Secrétaire d'État chargée de l'écologie, et de l'alerter sur les difficultés de mise en place de la REP et le retard pris qui risque de pénaliser les entreprises.

Depuis des mois, la CAPEB insiste sur la nécessité de prévoir un maillage territorial des points de collecte suffisant. Pour y parvenir, il est impératif que les déchèteries des collectivités intègrent rapidement le maillage territorial de la REP. Or, pour ce faire, elles doivent signer un contrat type associé à un barème de soutien financier qui sont toujours en négociation entre l'organisme qui chapeaute les éco organismes et les représentants des collectivités.

L'aboutissement de ces négociations est essentiel car la très grande majorité des entreprises artisanales du bâtiment dépose ses déchets dans ces déchèteries de collectivités.

Autre point d'alerte majeur sur lequel la CAPEB demande l'appui de Mme Couillard : la définition des standards de collecte. Il est notoire que les déchets issus des chantiers de rénovation ne peuvent pas être totalement « propres » c'est-à-dire sans aucune trace d'autres types de déchets. Il est donc primordial qu'une quantité négligeable d'autres matériaux soit officiellement tolérée lors des dépôts dans les bennes de déchets. En effet, si la tolérance n'était que verbale ou usuelle, trop d'entreprises seraient exposées à un refus de dépôt de leurs déchets pourtant triés.

Se pose également la question de la reprise des déchets pour lesquels aucune filière de recyclage ou de valorisation n'existe à ce jour. Nous craignons, en effet, que ces déchets ne soient pas repris sans frais sous ce prétexte. Enfin, dans ce courrier, le Président de la CAPEB revient sur la définition du producteur au sein de la REP et plaide pour l'application de l'éco contribution sur les produits et matériaux que les entreprises achètent pour leurs fabrications.



→ LA CAPEB RENOUVELLE SES PARTENARIATS AVEC URSA ET AVEC KILOUTOU

Ce mardi, le Président confédéral et le vice-président en charge des questions économiques, et notamment des partenariats, ont signé le renouvellement de la convention avec URSA France, spécialiste de la laine minérale et du polystyrène extrudé, qui propose des produits et systèmes d'isolation thermique et acoustique, pour neuf comme pour la rénovation.

Le Président de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation, Jean-Yves Labat, participait donc à cette signature.

Le lendemain, ils ont reconduit le partenariat avec Kiloutou, 2^{ème} loueur de matériel en France et 1^{er} pour les entreprises artisanales.



Signature URSA



Signature Kiloutou



CESE

Le Groupe Artisanat et Professions Libérales du CESE que Jean-Christophe Repon présidait ce lundi soir a fait un point d'étape sur la fin de vie et a examiné un projet d'intervention d'actualité sur le « panier anti-inflation » ainsi que l'intervention du groupe sur le projet d'avis relatif au parasport qui était soumis au vote de la plénière mercredi.

CORRESPONDANTS HANDIBAT

Le Président confédéral est intervenu devant les correspondants Handibat pour rappeler que le marché de l'accessibilité est l'une des priorités de la CAPEB qui entend porter le plus loin possible le label de qualité qu'est Handibat et lutter contre l'envie de certains de privilégier la qualification. Il a rappelé que le potentiel d'entreprises susceptibles d'intervenir sur ce marché est considérable puisque 10 000 artisans sont déjà formés à Handibat, invitant à poursuivre ces formations pour le plus grand nombre et à valoriser le label Handibat. Il a plaidé pour un dispositif simple de contrôle des chantiers à l'instar du système mis en place pour l'audit chantier ou pour les installations gaz. Un point qui sera à nouveau défendu lors du prochain rendez-vous avec le ministre du logement Olivier Klein. Il a évoqué également les travaux menés par la CAPEB pour dynamiser le marché de la salle de bains qui fait intervenir plusieurs corps d'état.



PARLEMENT

En tant que vice-président de l'U2P et négociateur de l'accord paritaire sur le partage de la valeur, Jean-Christophe Repon a participé mardi après-midi à une audition devant plusieurs députés du groupe Renaissance dans le contexte de la prochaine transcription législative de l'ANI relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise.

EBC

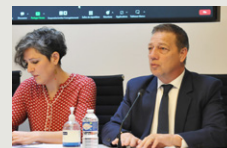
Le Conseil d'administration de l'association européenne EBC se tenait en visio mercredi matin et a été l'occasion d'un état des lieux des dossiers en cours : le dialogue social sectoriel européen pour la construction, le détachement de travailleurs, les retards de paiement, la performance énergétique des bâtiments, l'amiante, la numérisation et enfin, le règlement Produits de construction. Un point a également été fait sur les collaborations développées avec les autres organisations européennes (SMEUnited, Small Business Standards et Alliance Construction 2050) ainsi que sur les initiatives cofinancées par l'Union européenne. Dans ce cadre, on soulignera les nouveaux projets concernant la rénovation de bâtiments historiques, le photovoltaïque intégré et les micro-crédits de l'économie circulaire.

IRIS-ST

Le Conseil d'administration de l'IRIS-ST s'est réuni mardi notamment pour arrêter les comptes de l'exercice 2022, valider le rapport d'activité 2022 et examiner le programme d'activité pour cette année 2023.

RENCONTRES PATRIMOINE

Le Président confédéral a accueilli ce mercredi matin les invités, intervenants et correspondants du Réseau rassemblés pour les premières Rencontres de la CAPEB sur le thème de la rénovation du patrimoine.



PARTENARIATS

Le Président de la CAPEB a signé le renouvellement de deux partenariats cette semaine. Le premier avec Jean-Pierre Laherre, Directeur général d'URSA France et le second avec Pierre Knoche, Directeur général de France Kiloutou.



[\(Voir ici pour en savoir plus sur ces partenariats\).](#)

UCF

Le Président de la CAPEB participait au Conseil d'administration de l'UCF ce jeudi où il devait être question du coût congé, de la DSN et des certificats congés notamment.

U2P

Le Conseil National de l'U2P avait lieu jeudi. Il est revenu sur la réforme des retraites puis il a évoqué le renouvellement du Conseil d'Administration de l'OPCO EP et la mise en place de commissions paritaires régionales de cet OPCO. Il a également fait un point sur les travaux des différentes commissions : europe, économie, social, formation.

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

Sébastien Laveaux et Francis Mathieu en ont témoigné pour ce qui concerne les ardoises et les tuiles.

Les échanges sont allés également sur la question du DPE. Les participants ont regretté que, pour répondre aux exigences du DPE, des propriétaires engagent des travaux inutiles et gâchent ainsi de l'argent, souvent public, et des matériaux. Tous ont convenus qu'il était nécessaire d'adapter ce DPE au bâti ancien, l'ABF faisant observer que des solutions techniques naturelles existent et qu'il est préférable de les mettre en œuvre. La discussion a également abordé la délicate conjugaison des impératifs écologiques avec la protection du patrimoine, notamment pour ce qui concerne l'implantation d'éoliennes ou de panneaux photovoltaïques. Enfin, tous les intervenants ont été unanimes

sur la nécessité de revoir les pratiques actuelles qui ne permettent pas aux entreprises d'intervenir en amont - sauf pour fixer un prix comme l'a souligné David Morales - alors que leur consultation serait des plus utiles pour la réussite des projets. "La synergie est essentielle pour trouver les meilleures solutions au meilleur prix" a ajouté Christophe Bellanger. "L'artisan est au cœur de la rénovation du patrimoine, sans artisan il n'y a pas de rénovation du patrimoine." a conclu M. de Beauregard. L'après-midi a été consacrée aux correspondants « Patrimoine » du Réseau. Dominique de Ponsay, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine et Estelle Bréheret (pour la région Bretagne) étaient venus présenter les aides que la Fondation apporte à la valorisation du patrimoine. Les chiffres clefs du patrimoine 2022

ont ensuite été présentés. Ils révèlent que le nombre d'entreprises intervenant sur les marchés du patrimoine sont moins nombreuses que lors de la dernière enquête, en 2018 (52%/61%) tout comme la part d'entre elles qui réalisent plus de 25 % de leur chiffre d'affaires sur ces marchés (32 %/40%). A noter également que plus du tiers des chantiers réalisés avaient un montant situé entre 5 et 10 000 € et que 24 % étaient dans la tranche supérieure (10 à 20 000 €) et 18 % situés entre 20 et 50 000 €. Les chantiers supérieurs à 100 000 € ne représentent que 3 % des cas. Enfin, la journée s'est terminée par des échanges et des retours d'expériences du Réseau sur les manifestations organisées sur le thème du patrimoine au niveau local. [Tout savoir sur ces Rencontres sur ARTUR.](#)